

CHAINONS MERIDIONAUX DES BARONNIES

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 60 257 ha

Drôme

AULAN, BALLONS, BARRET-DE-LIOURE, BEAUVOISIN, BELLECOMBE-TARENDOL, BENIVAY-OLLON, BESIGNAN, BUIS-LES-BARONNIES, CHAUVAC, EYGALAYES, EYGALIERES, FERRASSIERES, IZON-LA-BRUISE, LABOREL, LACHAU, LAUX-MONTAUX, LEMPS, MEVOUILLON, MOLLANS-SUR-OUVEZE, MONTAUBAN-SUR-L'OUVEZE, MONTAULIEU, MONTBRUN-LES-BAINS, MONTFERRAND-LA-FARE, MONTFROC, MONTGUERS, LA PENNE-SUR-L'OUVEZE, PIERRELONGUE, PLAISIANS, LE POET-EN-PERCIP, PROPIAC, REILHANETTE, RIOMS, ROCHEBRUNE, LA ROCHE-SUR-LE-BUIS, LA ROCHETTE-DU-BUIS, ROUSSIEUX, SAINT-AUBAN-SUR-L'OUVEZE, SAINTE-EUPHEMIE-SUR-OUVEZE, SAINTE-JALLE, SAINT-SAUVEUR-GOUVERNEMENT, SEDERON, VERCOIRAN, VERS-SUR-MEOUGE, VILLEBOIS-LES-PINS, VILLEFRANCHE-LE-CHATEAU,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

26190001,26190002,26190003,26190004,26190005,26190006,26190007,26190008,26190009,26190010,26190011,26190012,26190013,26190014,26190015,26190016,26190017,26190018

Description et intérêt du site

Le massif des Baronnies, qui culmine à la Montagne d'Angèle (1606 m), fait partie des Préalpes méridionales. La géologie du secteur est particulièrement complexe, et le relief de prime abord chaotique s'y organise en fait autour de deux axes distincts : l'un nord/sud, dans le prolongement du Vercors, et l'autre est/ouest, à l'image des chaînons provençaux. Les calcaires alternent avec de vastes étendues de marnes noires sujettes au ravinement.

Le paysage présente des traits franchement méditerranéens, qu'il s'agisse de l'habitat, des pratiques culturales (pastoralisme, vigne, plantes aromatiques, cultures en banquettes d'oliviers...). La région dans son ensemble présente un grand intérêt naturaliste et paysager.

Le présent ensemble naturel, l'un des plus étendus de la région Rhône-Alpes, épouse sans solution de continuité les chaînons méridionaux du massif, centrés sur le haut-bassin de l'Ouvèze en vue du Ventoux et de la Montagne de Lure. L'ensemble est demeuré peu perturbé, à l'écart des grands aménagements.

Appartenant au domaine méditerranéen, comme l'illustre la fréquence déjà notable du pin d'Alep à l'étage « mésoméditerranéen » - bien développé dans les vallées de l'Ouvèze ou du Toulourenc-, il comporte également un étage de végétation supra-méditerranéen marqué par un large développement de la chênaie pubescente et de la buxaie. Des hêtraies méridionales reliques subsistent en exposition fraîche.

Il présente un intérêt botanique de très haut niveau, avec des « points forts » en ce qui concerne les messicoles - c'est à dire les plantes sauvages associées aux cultures traditionnelles - (Androsace des champs, Adonis flamme, Nielle des blés, Gagée des prés...), les espèces méridionales en limite de leur aire de répartition (Œillet rude, Cytise à longs rameaux, Achillée tomenteuse, Anthémis de Trionfetti, Colchique de Naples, Euphorbe de Nice, Iris nain...), les endémiques sud-alpines (Pivoine officinale, Ancolie de Bertoloni, Androsace de Chaix, Cytise de Sauze...), ou les stations isolées de certaines espèces rares (Cotonéaster de l'Atlas). Quant au Cotonéaster du Dauphiné, c'est une espèce des montagnes ouest-méditerranéennes dont la répartition demeure mal connue.

Il en est de même en ce qui concerne la faune, au sein de laquelle de nombreuses espèces méditerranéennes sont également présentes (Lézard ocellé chez les reptiles, Merle bleu, Traquet oreillard, Pie-Grièche méridionale, Hirondelle rousseline ou fauvettes méditerranéennes parmi les oiseaux, Pelodyte ponctué parmi les batraciens...).

Elles voisinent avec un cortège conséquent de montagnardes (Gélinotte des bois, Venturon montagnard...). Le Tétralyre parvient ici en limite de son aire de répartition ; ses effectifs subsistent néanmoins localement une diminution rapide, probablement imputable à la modification des habitats favorables à l'espèce. Chamois et surtout Cerf élaphe sont représentés par de belles populations.

Enfin, le secteur abrite un karst caractéristique des Préalpes du sud. Ce type de karst est caractérisé par sa discontinuité, du fait des mouvements tectoniques, des variations de faciès et de l'érosion intervenue durant la période miocène.

Aux confins méridionaux de la zone délimitée, la région Rhône-Alpes est en outre territorialement concernée par la retombée nord-est du massif du Ventoux (secteur de la forêt domaniale de la Tune), en continuité avec une vaste ZNIEFF de type II intéressant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur limitrophe (il convient de se référer à la ZNIEFF PACA n° 84102100 et aux diverses ZNIEFF de type I qu'elle contient).

Avant-poste du monde alpin situé à la croisée des influences climatiques, propice à l'expression d'un étagement de végétation très développé (avec la succession altitudinale de la plupart des écosystèmes méditerranéens, depuis la brousse mésoméditerranéenne à Chêne kermès jusqu'aux pinèdes des montagnes méditerranéennes à Pin à crochets et aux pelouses d'altitude) et foyer d'endémisme, le Ventoux constitue un haut-lieu en matière de biodiversité.

Le petit secteur rhônalpin justifierait de plus amples prospections, notamment en matière de faune.

S'agissant de la flore, des observations effectuées en phase finale de collecte des données de l'inventaire ont confirmé la présence de plusieurs espèces remarquables, parmi lesquelles la fougère *Asplenium des fontaines*, la Crépide naine (une montagnarde affectionnant les éboulis calcaires), le Millepertuis à feuilles d'hysope, le Plantain argenté ou encore la Véronique précoce affectionnant les milieux secs.

A son extrémité sud, la zone délimitée englobe un deuxième secteur original, correspondant aux confins septentrionaux du Plateau d'Albion situé lui-aussi très majoritairement hors du territoire régional (En région Provence-Alpes-Côte d'Azur limitrophe, le Plateau d'Albion est inventorié en tant que ZNIEFF de type I : il convient de se référer à la ZNIEFF PACA n°84-100-116).

Ce plateau, compris entre 800 et 1 000 m d'altitude, est marqué par des paysages et un climat austères, ainsi que par un relief karstique modelé dans les calcaires urgoniens.

La végétation, entièrement située dans l'étage supraméditerranéen et à la base de l'étage montagnard méditerranéen, offre une mosaïque de formations végétales dont la biodiversité est encore accentuée par la présence d'une flore calcicole sur les étendues karstiques aux sols squelettiques et calcifuge dans les dolines.

La maintien de certains "agrosystèmes" traditionnels (cultures de céréales, lavande et élevage ovin) contribue à une diversification de la faune et de la flore. On observe ainsi un cortège d'oiseaux nicheurs très varié, constitué à la fois d'espèces de milieux ouverts et d'espèces forestières.

L'entomofaune semble également remarquable.

La partie rhônalpine du plateau, marginale et incomplètement connue, justifierait de plus amples prospections, notamment en matière de faune.

S'agissant de la flore, des observations effectuées en phase finale de collecte des données de l'inventaire ont néanmoins confirmé la présence de plusieurs espèces remarquables.

Il s'agit notamment de messicoles (plantes associées aux cultures traditionnelles de céréales) inféodées aux moissons sur sol calcaire, souvent en grand danger de disparition au niveau national compte-tenu de l'intensification des pratiques agricoles (Nielle des blés, Androsace à grand calice, Aspérule des champs, Neslie en panicules, Renouée de Bellardi, Saponaire des vaches...), d'espèces associées aux dalles et sables calcaires ou aux garrigues méditerranéennes (Passerage champêtre, *Micropus dressé*, Crupine, Iberis à feuilles pennées, Knautie à feuilles entières, Renoncule de Montpellier, Silène conique, Véronique précoce et

Véronique du printemps), ou encore aux lisières forestières (Epipactis à petites feuilles).

Le zonage de type II souligne l'unité de cet ensemble au sein duquel plusieurs secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits en autant de vastes zones de type I (massifs montagneux, plateaux, gorges ou forêts) fortement interdépendantes (réseaux de pelouses sèches ou de zones humides par exemple).

Il illustre également les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales (dont celles précédemment citées), en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour plusieurs espèces remarquables (dont certaines exigeant par ailleurs de vastes territoires vitaux, telles que l'Aigle royal, le Vautour fauve ou le Percnoptère d'Egypte), notamment parmi les oiseaux, les insectes ou les chiroptères.

Il souligne enfin la présence probable d'habitats naturels ou d'espèces remarquables en dehors des seules zones de type I, qui mériterait d'être confirmée à l'occasion d'inventaires complémentaires (on remarquera par exemple qu'une station botanique d'intérêt exceptionnel d'une plante méditerranéenne, le Chou des montagnes, a fait l'objet ici d'une découverte toute récente).

En ce qui concerne les secteurs karstiques, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager, géologique (avec notamment le gisement de Pseudobiohermes des Terres Noires de Beauvoisin, cité à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes) et biogéographique, compte-tenu de la cohabitation souvent insolite d'animaux ou de plantes appartenant aux domaines montagnard et méditerranéen.

Milieux naturels

31.226	LANDES MONTAGNARDES A CALLUNA ET GENISTA
31.7456	LANDES EN COUSSINET A GENISTA LABELII ET G.PULCHELLA
31.8123	FRUCTICEES DE STATIONS ROCAILLEUSES A COTONEASTER ET AMELANCHIER
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES
34.5	PELOUSES XEROPHILES MEDITERRANEENNES
37.4	PRAIRIES HUMIDES MEDITERRANEENNES A GRANDES HERBES
41.13	HETRAIES NEUTROPHILES
41.16	HETRAIES SUR CALCAIRE
41.175	HETRAIES CALCICOLES SUB MEDITERRANEENNES
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
82.3	CULTURES EXTENSIVES

Flore

Achillée tomenteuse	<i>Achillea tomentosa</i> L.
Aconit tue-loup	<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i> (Reichenb. ex Sprengel) Nyman
Capillaire de Montpellier	<i>Adiantum capillus-veneris</i> L.
Adonis flamme	<i>Adonis flammea</i> Jacq.
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i> L.
Ail jaune	<i>Allium flavum</i> L.
Ail musqué	<i>Allium moschatum</i> L.
Ail rose	<i>Allium roseum</i> L.
Ail rocambole (Rocambole)	<i>Allium scorodoprasum</i> subsp. <i>scorodoprasum</i>
Alysson champêtre	<i>Alyssum simplex</i> Rudolphi in Schrader
Androsace de Chaix	<i>Androsace chaixii</i> Gren. & Godron
Androsace des champs	<i>Androsace maxima</i> L.
Anthémis de Trionfetti	<i>Anthemis triumfetti</i>
Ancolie de Bertoloni	<i>Aquilegia bertolonii</i> Schott
Arabette nouvelle	<i>Arabis nova</i> Vill.
Aspérule bleue	<i>Asperula arvensis</i> L.
Doradille des sources	<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.
Asplénium de Pétrarque	<i>Asplenium petrarchae</i> (Guérin) DC.
Astragale à calice renflé	<i>Astragalus vesicarius</i> subsp. <i>vesicarius</i>
Lunetière à feuilles de chicorée	<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel.
Micropus dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
Campanule à grosses racines	<i>Campanula macrorrhiza</i> Gay ex A. DC.
Centaurée de Trionfetti var.	<i>Centaurea triumfetti</i> subsp. <i>semidecurrans</i>
Centaurée de Trionfetti var.	<i>Centaurea triumfetti</i> subsp. <i>triumfetti</i>
Centranthe de Lecoq	<i>Centranthus lecoqii</i> Jordan
Cytise à longs rameaux	<i>Chamaecytisus elongatus</i> (Waldst. & Kit.) Link
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
Colchique de Naples	<i>Colchicum neapolitanum</i> (Ten.) Ten.
Cotonéaster de l'Atlas	<i>Cotoneaster atlanticus</i> Klotz
Cotonéaster du Dauphiné	<i>Cotoneaster delphinensis</i> Chatenier
Crocus bigarré (Crocus de Crest)	<i>Crocus versicolor</i> Ker-Gawler
Crupine commune	<i>Crupina vulgaris</i> Cass.
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i> L.
Cytise de Sauze	<i>Cytisus sauzeanus</i> Burnat & Briq.
Œillet rude	<i>Dianthus scaber</i> Chaix
Echinops à têtes rondes	<i>Echinops sphaerocephalus</i> L.
Epipactis à petites feuilles	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Swartz
Fusain à larges feuilles	<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Miller
Euphorbe à têtes jaune d'or	<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i>
Euphorbe à feuilles fines	<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill.
Euphorbe de Nice	<i>Euphorbia nicaeensis</i> All.
Fétuque	<i>Festuca arundinacea</i> Schreber
Fétuque de Breistoffer	<i>Festuca breistofferi</i> Chas. Kerguélen & Plonka
Fraisiier vert	<i>Fragaria viridis</i> Weston
Fritillaire du Dauphiné	<i>Fritillaria tubiformis</i> Gren. & Godron
Gagée jaune	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawler
Gagée des prés	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort.
Gagée des champs	<i>Gagea villosa</i> (M. Bieb.) Sweet

Faune vertébrée

Amphibien

Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>
Péloïde ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>

Mammifère

Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>
---------	----------------------------

Oiseau

Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Hirondelle rousseline	<i>Hirundo daurica</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>
Merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>
Merle bleu	<i>Monticola solitarius</i>
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
Hibou Petit-duc	<i>Otus scops</i>
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>
Venturon montagnard	<i>Serinus citrinella</i>
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Tétras Lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>

Reptile

Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>
---------------	-----------------------

Faune invertébrée

Coléoptère

Barbot ou Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>
-----------------------	--------------------------

Libellule

Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>
Sympetrum jaune	<i>Sympetrum flaveolum</i>

Papillon

Azuré de la sanguisorbe	<i>Maculinea teleius</i>
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>

Gaïlllet grêle	<i>Galium spurium</i> subsp. <i>tenerum</i> (Schleich. ex Gaudin) Kerguélen
Genêt de Villars	<i>Genista pulchella</i> subsp. <i>villarsii</i> (G.C. Clementi) Kerguélen
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard
Avoine toujours verte	<i>Helictotrichon sempervirens</i> (Vill.) Pilger
Julienne laciniée	<i>Hesperis laciniata</i> All.
Epervière tomenteuse	<i>Hieracium tomentosum</i> L. [1755]
Orge seigle	<i>Hordeum secalinum</i> Schreber
Millepertuis à feuilles d'Hysope	<i>Hypericum hyssopifolium</i> Chaix
Ibérus des rochers	<i>Iberis saxatilis</i> L.
Inule à feuilles de spirée	<i>Inula spiraeifolia</i> L.
Iris nain	<i>Iris lutescens</i> Lam.
Jasmin buissonnant	<i>Jasminum fruticans</i> L.
Jonc aplati	<i>Juncus anceps</i> Laharpe
Genévrier de Phénicie	<i>Juniperus phoenicea</i> L.
Genévrier thurifère	<i>Juniperus thurifera</i> L.
Gesse blanchâtre	<i>Lathyrus pannonicus</i> subsp. <i>asphodeloides</i> (Gouan) Bässler
Lentille sauvage	<i>Lens nigricans</i> (M. Bieb.) Godron
Grémil ligneux	<i>Lithodora fruticosa</i> (L.) Griseb.
Mélampyre à crêtes	<i>Melampyrum cristatum</i> L.
Mélique pyramidale	<i>Melica minuta</i> L.
Omphalode à feuilles de lin	<i>Omphalodes linifolia</i> (L.) Moench
Esparcette des rochers	<i>Onobrychis saxatilis</i> (L.) Lam.
Bugrane striée	<i>Ononis striata</i> Gouan
Pivoine officinale	<i>Paeonia officinalis</i> L.
Pivoine velue	<i>Paeonia officinalis</i> subsp. <i>huthii</i> Soldano [1993]
Millet paradoxal	<i>Piptatherum paradoxum</i> (L.) P. Beauv.
Plantain argenté	<i>Plantago argentea</i> Chaix
Platanthère verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Reichenb.
Potentille cendrée	<i>Potentilla cinerea</i> Chaix ex Vill.
Potentille velue	<i>Potentilla hirta</i> L.
Pulsatille de Haller	<i>Pulsatilla halleri</i> (All.) Willd.
Pyrole à feuilles rondes	<i>Pyrola rotundifolia</i> L.
Renoncule de Montpellier	<i>Ranunculus monspeliacus</i> L.
Réséda des teinturiers	<i>Reseda luteola</i> L.
Rosier sempervirent	<i>Rosa sempervirens</i> L.
Samole de Valerand	<i>Samolus valerandi</i> L.
Joubarbe des terrains calcaires	<i>Sempervivum calcareum</i> Jordan
Séneçon bicolore	<i>Senecio cineraria</i> subsp. <i>bicolor</i> (Willd.) Arcangeli
Séneçon doria	<i>Senecio doria</i> L.
Serratule à tige nue	<i>Serratula nudicaulis</i> (L.) DC.
Silène conique	<i>Silene conica</i> L.
Silène des forêts	<i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.
Silène à petites fleurs	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel
Silène paradoxale	<i>Silene paradoxa</i> L.
Stipe d'Offiner	<i>Stipa offneri</i> Breistr.
Passerine thymélée (Herbe du Mont Serrat)	<i>Thymelaea sanamunda</i> All.
Grande Tordyle	<i>Tordylium maximum</i> L.
Torilis noueux	<i>Torilis nodosa</i>
Tulipe sauvage	<i>Tulipa australis</i> Link
Valérianelle dentée	<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i>
Valérianelle sillonnée	<i>Valerianella dentata</i> (L.) Pollich
Molène de Chaix	<i>Valerianella rimosa</i> Bast.
Véronique précoce	<i>Verbascum chaixii</i> Vill.
Violette de Jordan	<i>Veronica praecox</i> All.
Violette admirable	<i>Viola jordanii</i> Hanry
Violette des rochers	<i>Viola mirabilis</i> L.
	<i>Viola rupestris</i> F.W. Schmidt

Bibliographie

COULON,T.

Cartographie de la végétation de la montagne de Chamouse (Drôme)

2000 pages : Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

GARRAUD,L.

Cotoneaster delphinensis Châtenier, plante endémique des Baronniees (Drôme et Hautes-Alpes)

1994 pages : 13-17 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique

2003 pages : 925 p Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

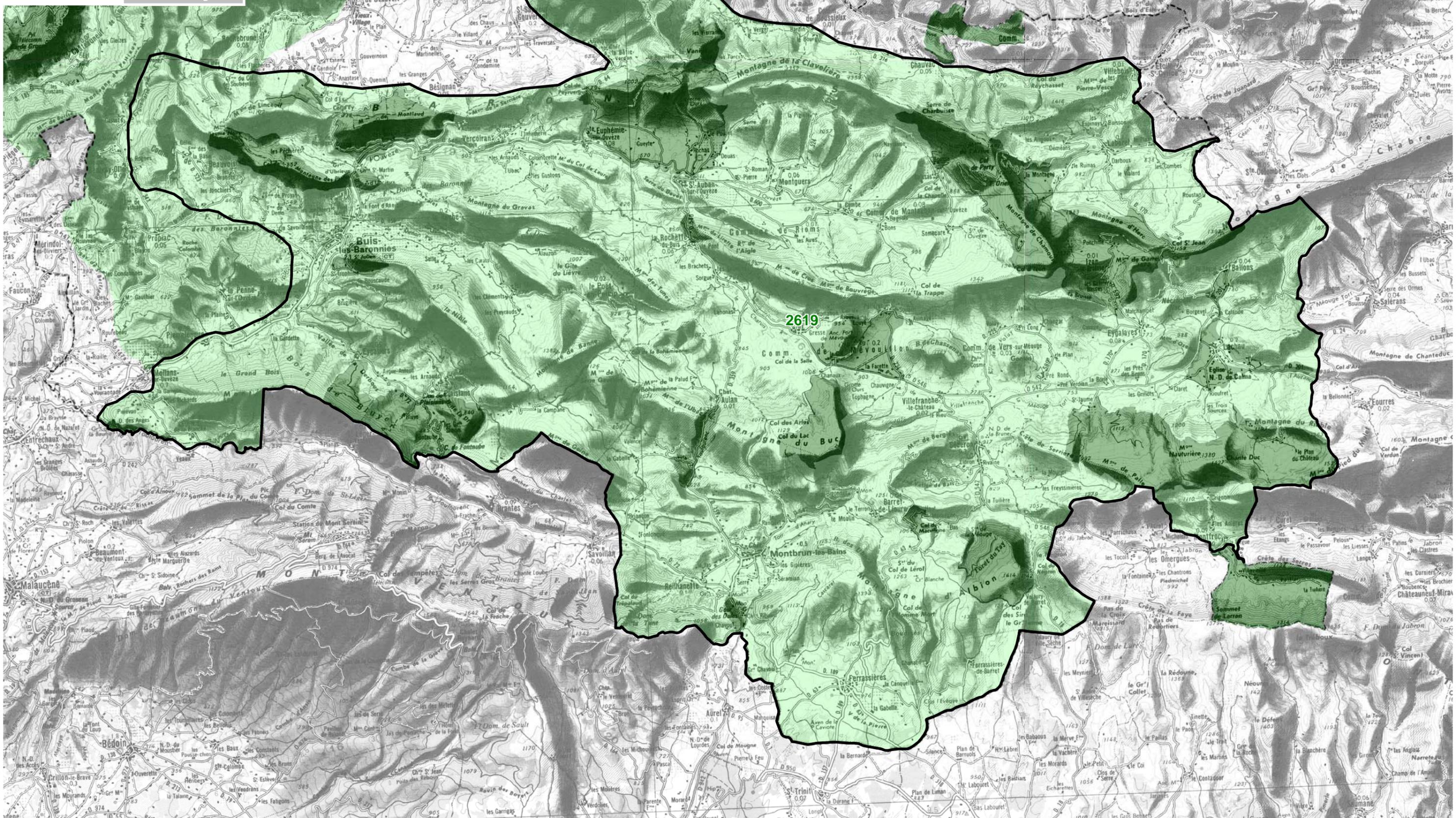


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°2619



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

